



Mardi le 1 avril 2014

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; mesdames les Conseillères JENNIFER VADNEAU, VICKY DUBEAU, NANCY DAGENAIS et Messieurs les Conseillers JACQUE GAUTHIER, CLAUDE PICHÉ, MAURICE LAFLEUR tous formant quorum sous la présidence du Maire.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

Présentation – Comité de Tourisme et de Développement des affaires d'Otter Lake

43-04-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Maire M. Graham Hawley :
2. Siege #1 M. Maurice Lafleur:
3. Siege #2 Mme Nancy Dagenais:
4. Siege #3 Mme Jennifer Vadneau:
5. Siege #4 Mme Vicky Dubeau:
6. Siege #5 M. Claude Piché:
7. Siege #6 M. Jacque Gauthier:

Directrice Générale Andrea Lafleur :

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

44-04-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAIS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 4 mars 2014 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

45-04-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil le 18 mars 2014 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

46-04-2014

ATTENDU QU'UN avis de motion était donné par Claude Piché le 14 janvier 2014 pour modifier le règlement 031-05-2003 Administration et l'interprétation des règlements de planification.

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte la modification au règlement 031-05-2003 Administration et l'interprétation des règlements de planification, chapitre 5, Coûts des permis et des certificats, 5.1 Liste des prix. Effectif le 1^{er} mai 2014.

Coûts de permis et certificats

Construction \$ 100.00

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

additions-majeur	\$ 50.00
Altérations, renos	\$ 50.00
Garage	\$ 50.00
Remise	\$ 35.00
Permis de subdivision	\$ 50.00
System Septique	\$ 80.00
corrections	\$ 80.00
Démolition	\$ 25.00
Puits	\$ 25.00
Autorisation d'usage	\$ 40.00
Piscine et clôture	\$ 25.00
quais	\$ 25.00
numéro civique	\$ 35.00
Modification au plan originale	\$ 50.00
visites nécessaire	
application de changement de zone	\$ 200.00
Publication de changement(2x)	
Déménagement d'immeuble	\$ 30.00
vérifications nécessaire	
Signes	\$ -
Coupe d'arbre	\$ -
Renouvellement de permis	1/2 prix
durée	1 ans
Roulotte temporaire	\$100 pour toute roulotte en place plus que 2 semaines a être modifie dans le règlement du budget de 2015

Adopté

47-04-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER MAURICE LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte le nouveau contrat pour louer le Centre récréatif d'Otter Lake, une augmentation de 350,00\$ à 550,00\$ pour un évènement la soirée. Le prix pour un évènement l'après-midi reste à 150,00\$. L'augmentation va aider à couvrir les couts

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

de maintenir l'édifice. Effective aujourd'hui le 1^{er} avril 2014. Réservations effectuées avant cette date restent à l'ancien prix de 350,00 \$. (Annexe A)

Adopté

48-04-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CLAUDE PICHÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake adopte le Code d'Éthique et de Déontologie des élus municipaux de la Municipalité d'Otter Lake, règlement numéro 02-03-2014. (Annexe B)

Adopté

Divers

Maire M. Graham Hawley:

Siège #1 M. Maurice Lafleur:

Siège #2 Mme Nancy Dagenais:

Siège #3 Mme Jennifer Vadneau :

Siège #4 Mme Vicky Dubeau:

Siège #5 M. Claude Piché:

Siège #6 M. Jacques Gauthier:

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Information aux membres du Conseil

- Rapport de l'inspecteur en bâtiment
 - Rapport du maire
 - Rapport du chef pompier
-

Correspondance

1. Comité Tourisme & Dev. D'Otter Lake Introduction
-

49-04-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER MAURICE LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les comptes soient payés

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 169,406.01\$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 1er jour d'avril 2014.

Andrea Lafleur, Directrice générale

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Comptes à payer:	169,406.01 \$
Factures prépayées :	357.15 \$
Salaires élus et employés:	23,459.67 \$
Totale:	193,222.83 \$

Période de questions 30 minutes

50-04-2014

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée a 20H04.

Adopté

GRAHAM HAWLEY, Maire

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale